

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BRIGITTE ROYER ET DENIS DUCHAMP**

**CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE SARRAS**

**COMMISSION PERMANENTE DU 5 NOVEMBRE 2018**

**350 667 € pour le canton**

25 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton de Sarras.

Les financements les plus significatifs concernent :

- Le fonds de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation, au titre duquel une subvention totale de **335 061 €** est répartie au profit des 19 communes du canton.
- **15 000 €** pour le SIVU de Peaugres au titre du programme d'innovation d'avenir AJIR pour la mise en œuvre du programme jeunesse.